

M.Taoufik BACCAR, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, a présidé lundi 3 août 2009, à Tunis, une rencontre avec les compétences tunisiennes opérant dans les secteurs financier et bancaire à l'étranger.

A cette occasion, M. BACCAR a souligné la sollicitude constante dont le Chef de l'Etat entoure les compétences tunisiennes à l'étranger et son souci de renforcer les liens avec cette communauté de manière à favoriser sa contribution à l'impulsion de l'œuvre de développement.

Il a mis l'accent sur l'importance de renforcer la participation des compétences tunisiennes reconnues dans la réalisation des projets nationaux à l'instar du projet de modernisation du secteur bancaire et de l'application des règles de Bâle 2. Il a ajouté que les comités de réflexion sur Bâle 2 et le centre des études financières et monétaires offrent un cadre à même de favoriser l'échange d'idées et le débat avec ces compétences.

Parallèlement, M. BACCAR a précisé que la promulgation du code de prestation de services financiers off-shore et de la loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent visent à offrir un cadre juridique propice au projet de Port Financier de Tunis.

Il a en outre passé en revue l'état d'avancement du projet de libéralisation totale du dinar affirmant que la Tunisie a opté pour une démarche rationnelle et progressive dans ce domaine.

Les participants à cette rencontre ont évoqué des questions relatives aux moyens de renforcer la contribution des compétences tunisiennes à l'étranger au développement du secteur financier notamment dans la formation en matière de produits financiers innovants outre des questions relatives à la politique monétaire du pays et à la consolidation des réserves des banques tunisiennes.